**Comité exécutif du Conseil multidisciplinaire**

**Plan d’action 2024-2025**



|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Actions**  | **Objectifs**  | **Moyens**  |
| 1. Avis et recommandations sur les pratiques professionnelle, les politiques, la distribution appropriée des soins et services dispensés par nos membres et sur les projets du CIUSSS
 | * Poursuivre les rencontres mensuelles avec le PDG et la DSM
* Rédiger des avis et recommandations en conformité avec notre mandat
 | * Élaborer un calendrier de de rencontres officielles, de travail et de présentations en lien avec le mandat du CM
* Former un comité de rédaction
* Solliciter la collaboration des membres du CM si nécessaire
 |
|

|  |
| --- |
| 1. Amélioration de la qualité des pratiques professionnelle
 |

 | * Poursuivre les travaux du Comité de maintien de la promotion de la compétence (CMPC) en collaboration avec les RH
* Faire connaître les comités de pairs auprès des membres du CM
* Soutenir l’implantation des comités de pairs
 | * Consulter les instances responsables des pratiques professionnelles (DRH, DSM)
* Assurer la bonne démarche des comités de pairs
* Présenter la possibilité de créer des comités de pairs aux membres du CM
 |
| 1. Présence aux comités internes (Ex CQPCI, comité de gestion des risques, comité des affaires universitaires) et externe (ACMQ, CMuRMTL)
 | * Assurer une participation active des membres du CM aux comités de notre CIUSSS
* Défendre les intérêts et la mission du CM
* Participer à la démarche d’Agrément Canada au CIUSSS en collaboration avec la direction générale
* Élaborer un rapport annuel au CA
 | * Produire le rapport annuel
* Inclure dans le rapport annuel une liste des représentations du CM dans l’organisation.
* Participer aux activités de soutien et de développement du CM par la participation aux instances, aux colloques, Association des CM du Québec, Conseil multidisciplinaire régional, Assemblée générale de l’Association des CM du Québec.
* Prendre part à des activités communes en compagnie d’autres instances comme le CII et le CMDP
* Reprendre un suivi avec les autres conseils (CII et CMDP)
* Susciter la participation de membres du CM et du Comité exécutif aux comités de travail si nécessaire
 |
| 1. Reconnaissance et rayonnement des membres de notre CM
 | * Favoriser la reconnaissance et le rayonnement de nos membres en soulignant leurs bons coups pour améliorer la pratique professionnelle
* Diffuser les travaux des comités de pairs
 | * Déterminer avec nos partenaires les moyens de favoriser la reconnaissance et le rayonnement de nos membres
* Participer au jury de sélection des prix du CEM, de l’enseignement et du réseau de la santé et des services sociaux
* Organiser des prix reconnaissance pour les membres du CM
* Inclure dans le plan de communication les travaux des comités de pairs
 |
| 1. Information des membres du CM
 | * Faire une assemblée générale
* Maintenir la communication auprès des membres du CM
* Participer à la mise à jour du site Web du Centre d’excellence
* Suivre le plan de communication
 | * Poursuivre les bulletins mensuels, les NDS, les courriels aux membres
* S’assurer de la mise à jour de l’intranet
* Favoriser les échanges entre les membres du CM
* Maintenir à jour la liste de tous les membres du CM
 |

